

INTERVIEW

SERVICE CIVIQUE SOLIDARITE SENIORS

**MME SOPHIE BIÈQUE,
RESPONSABLE RÉGIONALE SC2S - IDF**

1

Pouvez-vous nous expliquer en quoi consiste le service civique solidarité seniors et votre rôle dans son déploiement ? À quels besoins des personnes âgées ce dispositif répond-il aujourd'hui ?

Face à la réalité préoccupante de l'isolement des seniors (2 millions de personnes âgées sont isolées de leurs cercles familiaux et amicaux en France !), et ses répercussions sur la perte d'autonomie, le Service Civique Solidarité Seniors (SC2S) s'est consolidé en 2021 en mobilisant la solidarité intergénérationnelle et l'engagement citoyen des jeunes. Copiloté par l'Etat et financé par l'Agirc-Arrco, ce dispositif national permet aux structures publiques ou privées non lucratives d'accueillir des jeunes pour des missions de maintien du lien social, en établissement ou à domicile.

2

Comment s'organise concrètement la mise en lien entre les jeunes volontaires et les seniors ? Quels types de missions ou d'activités sont proposés ?

Les volontaires en service civique viennent en soutien des équipes salariées pour des actions d'animations collectives ou des visites de convivialité individuelles. Le plus souvent en binôme, les jeunes co-animent des activités artistiques, culturelles, ludiques, des lectures, balades, visites, recueil de souvenirs, appui au numérique, etc. Les jeunes s'engagent pour des missions de 6 à 8 mois, à raison de 24 à 28h par semaine, au sein de structures variées : CRT, centre hospitalier, service d'aide et de soin à domicile, CCAS, PAT, EHPAD, résidence autonomie, accueil de jour, bailleur social, centre social ...

3 | Comment travaillez-vous avec les structures du territoire (établissements, services à domicile, associations, collectivités) ? Quel rôle peuvent-elles jouer dans ce dispositif ? Comment peuvent-elles s'impliquer concrètement ?

Les structures sont au cœur du dispositif puisqu'elles accueillent et accompagnent au quotidien les jeunes volontaires. Notre association accompagne les professionnels tout au long de leur projet d'accueil de volontaires : appui à la définition de la mission, au recrutement, formation et accompagnement des tuteurs, formation des volontaires, médiation, etc. Nous sommes également présents aux côtés des tuteurs lors de trois étapes-clés de la mission : la réunion de démarrage, le bilan intermédiaire et le bilan final.

4 | Comment se déroule le parcours d'un jeune volontaire (recrutement, formation, suivi) ? Comment l'accompagnez-vous ?

Les jeunes postulent aux offres de mission déposées sur le site de l'Agence du service civique, et diffusées dans nos réseaux et ceux des structures d'accueil. Si la structure le souhaite, nous réalisons une pré-sélection des candidatures pour s'assurer de l'éligibilité et de la motivation des jeunes.

Nous transmettons alors les candidatures aux structures, qui rencontrent les jeunes et décident ou non de les accueillir en mission. Une fois les volontaires recrutés, ce sont les tuteurs qui accompagnent les volontaires au quotidien dans leurs missions.

Notre association garantit un service civique de qualité en proposant aux volontaires un parcours de formation : leurs missions sont rythmées par dix ateliers animés par des professionnels du médico-social. Les premiers ateliers permettent aux volontaires de mieux connaître le public senior et de se sentir à l'aise dans leur mission de convivialité. Trois échanges de pratiques, animés par des psychologues, sont proposés au long de la mission.

Enfin, les jeunes sont accompagnés à réfléchir à leur projet d'avenir et apprennent à identifier les compétences acquises au cours de leur mission. A ces formations spécifiques SC2S s'ajoutent les formations obligatoires du service civique : le PSC et la Formation Civique et Citoyenne.

5 | Quels bénéfices observez-vous, à la fois pour les seniors accompagnés et pour les jeunes engagés ? Avez-vous un exemple marquant à partager ?

Notre mesure d'impact annuelle révèle que, grâce à l'accompagnement des jeunes, la part de seniors se sentant seuls est divisée par deux. 80% des seniors accompagnés par des volontaires expriment en outre avoir envie de faire plus d'activités, de sortir et de renouer des liens. Ludovic, tuteur dans un EHPAD de Seine-et-Marne, explique par exemple que la relation que la jeune a réussi à tisser avec les seniors a incité plusieurs seniors à participer régulièrement aux animations alors qu'ils ne souhaitaient jamais venir aux activités par le passé. Les jeunes, quant à eux, développent leur connaissance et leur sensibilité à la cause des seniors. Ewa, attachée aux seniors qu'elle a rencontrés lors de sa mission, a déjà prévu de revenir au sein de l'établissement pour y être bénévole. Le SC2S crée d'ailleurs des vocations : après leur mission, 40% des volontaires en Service Civique Solidarité Seniors s'orientent vers les métiers du soin ou de l'accompagnement. Par exemple, Toscane, volontaire SC2S cette année en Seine-et-Marne, entrera en IFSI à la rentrée prochaine. Enfin, le Service Civique Solidarité Seniors est aussi un véritable appui pour les professionnels. 9 professionnels sur 10 assurent que la présence des volontaires en service civique les aide au quotidien, notamment parce qu'ils enrichissent l'offre d'animation proposée aux seniors et parce qu'ils peuvent faire remonter des informations utiles aux professionnels.

6 | Quels sont vos objectifs de développement ?

Nous avons à cœur d'accompagner toutes les structures et collectivités qui souhaiteraient accueillir des volontaires, que ce soit pour des missions en établissement ou à domicile. En 2025-2026, 50 jeunes ont réalisé une mission de Service Civique Solidarité Seniors dans le département. En 2026-2027, nous espérons ouvrir 70 missions. Nous sommes là pour vous accompagner dans la réflexion et la construction de ce projet, n'hésitez pas à nous contacter !

CONTACT :

Sophie Bièque

Responsable Île-de-France

06 60 30 73 90

sbieque@sc-solidariteseniors.fr

www.sc-solidariteseniors.fr/